

Image not found or type unknown



arret maladie de longue durée

Par **mirvi**, le **24/01/2011** à **14:40**

Bonjour,

Nous avons un salarié qui est arrêté depuis 9 mois suite à un accident au foot.

A ce jour il vient de voir le médecin conseil de la CPAM et celui ci lui à dit qu'il ne pouvait pas reprendre son poste sauf avec un aménagement.

Pour nous ils nous est impossible de lui créer un poste aménagé.

Comment faire pour régler la situation autant pour lui que pour nous?

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **24/01/2011** à **14:52**

Bonjour,

Il faudrait déjà attendre la décision du Médecin du Travail lors de la reprise et s'il notifiera une inaptitude ou une aptitude sous réservé(s)...

Je vous propose [ce dossier](#)